ALCOOL-IN

CONDITIONS GÉNÉRALES

Alcool info service est un dispositif d'information et de prévention des risques relatifs à l'usage d'alcool. Ce dispositif est mis en œuvre par Santé publique France, l'Agence nationale de santé publique dans le cadre de sa mission de service public de prévention et de promotion de la santé (article L. 1413-1 du code de la santé publique).

Le présent site est le support de différents services d'information et de prévention mis en place par Alcool info service. Ces services comprennent :

- Des forums de discussion publique entre usagers du site (plus d'information sur charte du site)
- Un service de chat individuel confidentiel entre un usager du site et un professionnel d'Alcool info service (plus d'information sur charte du site)
- Une rubrique d'actualités publiques, avec la possibilité pour l'usager de laisser un commentaire (plus d'information sur charte du site)
- Un service de « questions-réponses » respectant la vie privée des usagers de ce service (plus d'information sur charte du site)
- Un service d'écoute téléphonique comportant notamment la possibilité pour les personnes qui le souhaitent d'un service de rappel par les écoutants

Par ailleurs, Santé publique France pourra proposer à certains usagers de participer à des expérimentations ponctuelles de nouveaux services de soutien ou à des enquêtes en santé publique ou de satisfaction.

PROTECTION DES CONTENUS DU SITE ALCOOL INFO SERVICE

Les contenus mis en ligne sur le site alcool-info-service.fr sont protégés par le droit d'auteur et notamment par les articles 122-4 et 122-5 du code de la propriété intellectuelle.

Ainsi, la reproduction de ces contenus est conditionnée à l'accord préalable du directeur de la publication ou, pour les citations et les extraits courts, à la mention explicite de la source.

LES CONTENUS PROPOSÉS PAR LES UTILISATEURS

Les utilisateurs sont invités dans différentes rubriques à proposer des contenus destinés à être publiés sur le site. Toutes les contributions font l'objet d'une validation *a priori* par les modérateurs de Santé publique France selon les règles et les procédures définies dans la charte du site.

LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Voir Politique de confidentialité

LES COOKIES

Voir Politique de confidentialité

NOUS RÉFÉRENCER

Le nom de notre site internet est « Alcool info service ». Vous pouvez compléter la présentation en mentionnant qu'il s'agit d'un site édité par Santé publique France.

Bien sûr, vous pouvez faire un lien vers n'importe quelle page de ce site ; l'adresse de chaque page reste valable dans le temps (sauf suppression éventuelle).
Les points importants à rappeler sont l'information sur l'alcool, les possibilités de dialogue et l'annuaire des structures de soins à disposition de tous.

Santé publique France gère par ailleurs 4 numéros de téléphone, qui sont également des sources d'information et d'aide dont vous pourriez vouloir parler. Voici les informations :

- **Alcool info service**, service anonyme et gratuit, appel non surtaxé : 0 980 980 930, tous les jours de 8h à 2h du matin
- **Drogues info service**, service et appel anonymes et gratuits : 0 800 23 13 13, tous les jours de 8h à 2h du matin
- **Joueurs info service**, service anonyme et gratuit, appel non surtaxé : 09 74 75 13 13, tous les jours de 8h à 2h du matin
- **Écoute Cannabis**, service anonyme et gratuit, appel non surtaxé : 0 980 980 940, tous les jours de 8h à 2h.

COORDONNÉES

Pour toute demande, vous pouvez vous adresser à :

Santé publique France / Alcool info service
12, rue du Val d'Osne - 94 415 Saint-Maurice Cedex
Téléphone : 01 41 79 67 00

Télécopie : 01 41 79 67 67
nouscontacter[arobase]santepubliquefrance.fr

Ou nous contacter via notre formulaire en ligne.